

COMMUNE DE GUIDIGUIS: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/GDG/CIPM/T-BEC/2021 DU 26/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS : LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE DANHOU TCHOUNINI ET LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE TCHATIBALLTOROCK

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2021 du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, le Maire de la Commune de GUIDIGUIS, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans la Commune de GUIDIGUIS, Département du Mayo Kani.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;

- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Dix-neuf Millions (19 000 000) FCFA par lot.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois par Lot.

5. Allotissement

Un soumissionnaire peut être adjudicataire des deux (02) lots

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement Public du MINDDEVEL de l'exercice 2021 sur les lignes d'imputation budgétaire :

IMPUTATION BUDGETAIRE

LOT 1: IW0300055 15197 01641320 2270

LOT 2: IW0300155 15 197 01641320 2270

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Guidiguis (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marché) dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Guidiguiss dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50.000 (Cinquante mille) francs CFA, payable à la Recette municipale de GUIDIGUIS

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Mairie de Guidiguiss, au plus tard le 25/02/2021 à 10 H 00 et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/GDG/CIPM/T-BEC/2021 DU 26/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS :

LOT..... :

“A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou tout autre structure agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 380 000 (trois cent quatre-vingt mille) F CFA par lot, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel

d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou tout autre structure agréées par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 25/02/2021 à 11 H 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Guidiguis sis à la Mairie de Guidiguis. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

11. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
4	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) ;	oui/non
6	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des

offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures à la Commune de Guidiguï, dès publication du présent avis. « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

MAROUA le 27 Janvier 2021

Le MAIRE

AHMADOU

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE GUIDIGUIS: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT**

**N°003/AONO/GDG/CIPM/TBEC/2021
DU 26/01/2021. POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
LOGEMENT D'ASTREINTE POUR**

ENSEIGNANTS A NGARMASSE DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2021 du Ministère de l'Education de Base, le Maire de la Commune de GUIDIGUIS, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de construction d'un logement d'astreinte pour enseignants à NGARMASSE dans la Commune de GUIDIGUIS, Département du Mayo Kani.

2. Consistance des prestation

Les travaux comprennent :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Plomberie
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Dix-sept millions (17 000 000) FCFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois

5. Allotissement

N/D

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement Public du MINEDUB de l'exercice 2021 sur les lignes d'imputation budgétaire : IW00861 55 15 198 19 641320 2225

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Commune de Guidiguis dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Guidiguis dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 30.000 (trente mille) francs CFA, payable à la Recette municipale de GUIDIGUIS.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Mairie de Guidiguis, au plus tard le 25/02/2021 à 12 H 00 et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/AC/C/GDG/CIPM/T-BEC/2021 DU**

**26/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT
D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A NGARMASSE DANS LA COMMUNE DE
GUIDIGUIS**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou tout autre structure agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois cent quarante mille (340 000) F CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou tout autre structure agréées par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 25/02/2021 à 13 H 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Guidiguiss sis à la Mairie de Guidiguiss. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

3. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 70% des oui ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles

4. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
4	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) ;	oui/non

6	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non
---	--	---------

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Commune de Guidiguis, dès publication du présent avis. « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

MAROUA le 26 Janvier 2021

Le MAIRE

AHMADOU

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE BAFUT: OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 02/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/NWR/2021 of 19/01/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS IN GS NTANGOH IN BAFUT SUB DIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Within the framework of 2021 Public Investment Budget, the Mayor of BAFUT Council, the Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to tender for the construction of a block of two classrooms in GS NTANGOH in BAFUT Sub Division, Mezam Division of the North West Region

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of:

- Preparatory works
- Earth works
- Drainage works

-Equipment

3. Coût prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 16 500 000 (Sixteen million five hundred thousand) FCFA all taxes inclusive

4. Délai de livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is 90 Days (3 months)

5. Allotissement

The work is a unique lot as follows: Construction of a block of two classrooms in GS NTANGO in BAFUT Sub Division.

6. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

7. Financement

Works which form the subject of this Invitation to tender shall be financed by the 2021 Public investment Budget of the Ministry of Basic Education (MINEDUB), budget head No.15-197-01-641609-2811-222201-2004

8. Consultation du dossier

The file may be consulted during working hours at BAFUT Council, Mayors Private Secretariat Telephone 677527274, as soon as this notice is published.

9. Acquisition du dossier

The file may be obtained from BAFUT Council, Mayor's Private Secretariat Telephone N° 677 52 72 74 as soon as this notice is published against payment of the sum of 30.000 C francs (thirty thousand Francs CFA), payable at the BAFUT Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File

10. Remise des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Bafut Council office not later than 23/02 / 2021 at 10 am local time and should carry the inscription:

« OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°02

ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/ / NWR//2021 OF 19/01/2021

**CONSTRUCTION OF ABLOCK OF TWO CLASSROOMS IN NTANGO, IN BAFUT
SUB DIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION**

“To be opened only during the bids-opening session”

11. Cautionnement provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first- rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of 330 000 CFA (three Hundred and thirty thousand Francs CFA)and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers must Imperatively be produced in accordance with the Special Regulation of the Invitation to They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid-bond issued by a first-rate bank; approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the

administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the 23/02/2021 at 11 am local time in the conference hall of the Bafut Council, by the BAFUT Council Internal Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A- Eliminary criteria

1. Absence of bid bond and 48hrs given for absence or non-conformity of other document in the administrative file;
2. False declaration or falsified documents;
3. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the Identification of the bidder;
4. Incomplete financial file;
5. Absence of a quantified unit price;
6. Score of less than 75% of essential criteria;
7. Name of company suspended by MINMAP OR ARMP,
8. Financial situation below one third of the estimated cost

B. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender;
- 2- Financial capacity
- 3- References of the company in building construction;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;

6- Safety measures on the site;

7- Logistics;

8- Attestation and report of site visit signed by the Contractor;

9- Special Technical Clauses initialed on all the pages and signed at the last page;

10-Special Administrative Clauses completed and initialed on all the pages and signed at the last page.

15. Attribution

This evaluation will be done in a purely positive way (yes) or negative (no) with an acceptable minimum of at least 75% of the essential criteria taken in account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminatory criteria and at least 75% of the essential criteria

16. Durée de validité des offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements complémentaires

Complementary information may be obtained during working hours from Bafut Council – Mezam office Telephone N° 677 52 72 74

BAMENDA le 19 Janvier 2021

Le MAYOR

NKAIN LAWRENCE YONG

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE BATIE: POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE 05 SALLES DE CLASSE A L'EPB DE BATIE-CARREFOUR, COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX (En procédure d'urgence)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement publics 2020. le Maire de la Commune de Batie. Maître d'Ouvrage relance un Appel d'Offre National Ouvert pour POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE 05 SALLES DE CLASSE A L'EPB DE BATIE-CARREFOUR, COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX

(En procédure d'urgence)

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment

- Travaux préparatoires :
- terrassement;
- fondations;

- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- l'électricité

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de:

LOT	DESIGNATION	MONTANT (FvFA)
LOT 1	Réhabilitation d'un bloc de 05 salles de classe à l'EPB de Batié-carrefour	19 050 000

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux objets de cet AAO sont en 01 lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de condition à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics, de l'exercice 2021 Ressources transférées (RT).

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service de Passation des Marchés sis au Service Technique (Etage) de

la Mairie de Batié. dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général (Etage) de la Mairie de Batié, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 40 000 F payable chez le Receveur Municipal de la Commune de Batié suivant le tableau ci-dessous .

Cette quittance devra préciser les informations suivantes :

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01)original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service technique (étage) de la Mairie de Batié, au plus tard le 09/02/2021 à 10 heures précises, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUIVERT

**N°002/AONO/C-BATIE/CIPM-TBEC/2021 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION D'UN BLOC DE 05 SALLES DE CLASSE A L'EPB DE
BATIE-CARREFOUR, COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-
PLATEAUX**

(En procédure d'urgence)

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG, précisant le montant forfaitaire en francs CFA pour chaque lot

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres suivant le tableau ci-dessous :

LOT	INTITULE	MONTANT PREVISIONNEL	CAUTIONNEMENT PROVISoire
1	Réhabilitation d'un bloc de 05 salles de classe à l'EPB de Batié- carrefour	19 050 000	400 000

12. Recevabilité des offres

sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative,

conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

toutes offre incomplet conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier l'ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

l'ouverture des pièces administratives; des offres techniques et financières aura lieu le 09 /02/2021 _a 11 heures, par la commission interne de passation des Marchés Publics de Batié dans la salle de réunion de la Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance

d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

l'évaluation sera faite selon les critères ci-après défini:

1- critère éliminatoires

- a. être dans la liste des entreprises suspendues par le MINMAP (Art. 92 a.09 du CMP)
- b. Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement
- c. Absence d'une pièce administrative après 48 heures;
- d. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- e. le non respect de 70% de critères essentiels ;
- f. absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ainsi que de son sous-détail.

2- critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Personnels ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport ;
- méthodologie d'exécution::
- moyens matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer ;
- Offre financière.
- Capacité financière Supérieur ou égale à 1/3 du coût prévisionnel
- Attestation sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier antérieur

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disant et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du

DAO. sera adjudicataire de la présente lettre commande.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général ou Service Technique (Etage) de la Mairie de Batié. dès publication du présent avis.

BATIE le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

DOMBU

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE BAFOUSSAM 2E: POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC MATERNEL A L'EM DE
TOUGANG VILLAGE III (LOT 1)
ET L'EM DIONKOU (LOT 2) -
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
BAFOUSSAM IIe – DEPARTEMENT**

DE LA MIFI. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement public, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bofoussou IIème, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc maternel à l'EM de Toungou village III lot no 1 et l'EM de Dionkou lot no 2 dans la Commune d'Arrondissement de Bofoussou IIème.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la construction des Blocs Maternels cités ci-dessus et portent sur :

- Travaux préparatoires ;
- terrassement ;
- fondation ;
- maçonnerie et élévation
- charpente couverture-plafond
- menuiserie métallique □ vitrerie
- menuiserie bois
- plomberie
- peinture

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préliminaires est de vingt-cinq Millions (25 000 000) francs FCFA/Bloc Maternel.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

5. Allotissement

lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public ; MINDDEVEL, exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n°

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II^{ème} aux jours et heures ouvrables, tél: 233. 44. 53. 14.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II^{ème}, tél: 233. 44. 53. 14, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de 30 000 f par lot (Trente mille) CFA par lot, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II^{ème}.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune tél: 233. 44.53.14, au plus tard le 12 Février 2021 à 10H00, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

N°001/AONO/CA BAF II^{ème}/CIPM/BEC/2021 DU 19 /01/2021 POUR LES

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'EM DE TOUGANG
VILLAGE III (LOT 1) ET L'EM DIONKOU (LOT 2) – COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM Iie – DEPARTEMENT DE LA MIFI.
(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

<

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste est annexée DAO, d'un montant de 500 000 f (cinq Cent Mille) CFA par lot, et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre Incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des Offres Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le 12 /02 /2021 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune siégeant dans la salle des Actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires: Dossier administratif :

- a) Absence de Caution ou pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures.
- b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- c) Capacité financière < au 1/3 du montant prévisionnel ;
- d) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié.
- f) Déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des 03(trois) dernières années, mais aussi ne pas figurer sur la liste des Entreprises défaillantes annuellement publiée par l'ARMP et le MINMAP.

Critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

- a) Références de l'entreprise;
- b) Matériel de chantier à mobiliser;
- c) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- d) Méthodologie et organisation;
- e) Offre financière ;
- f) Présentation de l'offre.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu ou moins 70% de oui seront admis à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables ou Secrétariat Particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam IIe, tél: 233 44 53 14, dès publication du présent avis.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48

BAFOUSSAM le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

KENGNI KOUT Levis Dieudonné

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE BAFOUSSAM 2E: POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA 2eme PHASE DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE FAMTCHOUET III COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM IIe – DEPARTEMENT DE LA MIFI. (En Procédure d'urgence)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bofoussam II^{ème}, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de la 2^{ème} phase de lacase communautaire dans la Commune d'Arrondissement de Bafoussom II^{ème}.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la construction de la Case Communautaire de Fomtchouet III citée ci-dessus et portent sur :

- Travaux préparatoires ;
- Charpente couverture ;
- Revêtement
- Menuiserie bois et métallique ;
- Electricité et plomberie.
- peinture
- VRD

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'Issue des études préalables est de TRENTE Millions (30 000 000) francs FCFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

5. Allotissement

lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public ; MINADER, exercice 2021 sur

la ligne d'imputation budgétaire °

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement de Bofoussam IIéme aux jours et heures ouvrables, tél: 233. 44. 53. 14.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat général de la Commune d'Arrondissement de Bofoussam IIéme, tél: 233. 44. 53. 14, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 f (cinquante mille) CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Bofoussam IIéme.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune tél: 233. 44.53.14, ou plus tard le 12 /02 /2021 à 10H00, déposée contre récépissé et devra porter la mentions

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002/AONO/CA BAF IIéme/CIPM/BEC/2021 DU 19/01 /2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA 2eme PHASE DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE FAMTCHOUET III – COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM IIe – DEPARTEMENT DE LA MIFI.

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

<< A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT >>

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste est annexée DA0, d'un montant de 600 000 f (Six Cent Mille) CFA ,

et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des Offres Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le 12 /02 /2021 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune siégeant dans la salle des Actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14-1 Critères éliminatoires: Dossier administratif :

- a) Absence de Caution ou pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures.
- b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scoriées ;
- e) Capacité financière < au 1/3 du montant prévisionnel ;
- d) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié
- f) Déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des 03(trois) dernières années, mais aussi ne pas figurer sur la liste des Entreprises

défaillantes annuellement publiée par l'ARMP et le MINMAP.

13-2 Critères de Qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

- a) Références de l'entreprise;
- b) Matériel de chantier à mobiliser;
- e) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- d) Méthodologie et organisation;
- e) Offre financière ;
- f) Présentation de l'offre.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins 70% de oui seront admis à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maitre d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement de Bofoussam IIème, tél: 233 44 53 14, dès publication du présent avis.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

BAFOUSSAM le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

KENGNI KOUT Levis Dieudonné

**COMMUNE DE YABASSI: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 003/AONO/CY/DN/CIPM/2021
DU 19 JANVIER 2021 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE (02) SALLES DE CLASSE
A L'ECOLE PUBLIQUE DE TONDE
CARREFOUR – COMMUNE DE
YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-
REGION DU LITTORAL.**

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021, le Maire de la Commune de YABASSI lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TONDE CARREFOUR –

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Les travaux préparatoires et études ;
- Le terrassement ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries-élévations ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :21 000 000 Francs CFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

5. Allotissement

Lot unique

6. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

7. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2021 de la République du Cameroun, sur la ligne

d'imputation budgétaire.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YABASSI.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YABASSI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente-cinq mille (35 000) FCFA Payable à la recette municipale de YABASSI.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Commune de YABASSI sous pli fermé au plus tard le 09 février 2021 à 11 heures, heures locales et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 003/AONO/CY/DN/CIPM/2021 DU 19 JANVIER 2021

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TONDE CARREFOUR – COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.

. Financement : Budget d'Investissement Public

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de quatre cent vingt mille : 420 000 F CFA ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le 09 février 2021 à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de YABASSI, dans la salle de réunion de la Commune de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site avec une photo couleur montrant une place de la
- localité ressortant le nom sur une plaque ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière;
- Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (05 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non
- Le non respect d'au moins 16/21 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nkam à Yabassi

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 19 Janvier 2021

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

**COMMUNE DE YABASSI: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°
004/A0N0/C.YABASSI/CIPM/2021
DU 20 JANVIER 2021 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA
CASE COMMUNAUTAIRE DE
NKONGMALANG ET DU CENTRE DE
PECHE DE TONDE VILLAGE –
COMMUNE DE YABASSI -
DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU
LITTORAL.**

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021, le Maire de la Commune de YABASSI lance un

Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NKONGMALANG ET DU CENTRE DE PECHE DE TONDE VILLAGE – COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Les travaux préparatoires et études ;
- Le terrassement ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries-élévations ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- La plomberie ;
- Les VRD.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

LOT 1 : CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NKONGMALANG
(30 000 000 F CFA)

LOT 2 : CONSTRUCTION DU CENTRE DE PECHE DE TONDE VILLAGE (32
000 000 F CFA)

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage pour chaque lot.

5. Allotissement

LOT 1 : CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NKONGMALANG

LOT 2 : CONSTRUCTION DU CENTRE DE PECHE DE TONDE VILLAGE

6. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

7. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2021 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YABASSI.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YABASSI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA Payable à la recette municipale de YABASSI.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Commune de YABASSI sous pli fermé au plus tard le 10 février 2021 à 11 heures, heures locales et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 004/AONO/C.YABASSI/CIPM/2021 DU 20 JANVIER 2021

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NKONGMALANG ET DU CENTRE DE PECHE DE TONDE VILLAGE – COMMUNE

DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.

. Financement : Budget d'Investissement Public

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont les montants sont :

LOT 1: CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NKONGMALANG (600 000 F CFA)

LOT 2 : CONSTRUCTION DU CENTRE DE PECHE DE TONDE VILLAGE (640 000 F CFA)

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le 10 février 2021 à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de YABASSI, dans la salle de réunion de la Commune de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière;

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (05 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non
- Le non respect d'au moins 16/21 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités

techniques et financières requises.

NB : Un même soumissionnaire ne peut être attributaire des deux lots.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI.

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 20 Janvier 2021

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

[Télécharger le DAO](#)

**COMPLEXE AVICOLE DE BEKOKO :
DEMANDE DE COTATION OUVERTE
N°003/CAB SARL/CIPM/2021 DU
14 JANVIER 2021 POUR LES**

TRAVAUX DE REFECTION D'UN AIR D'ABATTAGE DE PORCS ET DE CONSTRUCTION D'UN DECANTEUR.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Complexe Avicole de Bekoko «CAB SARL » a obtenu du Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL) une subvention pour l'augmentation de la capacité d'abattage, transformation et de distribution du porc dans les localités de KONAKRY PK 25, ET DEIDO, département du WOURI, région du LITTORAL.

Il est prévu, dans le cadre de l'implémentation et de la gestion dudit Projet, de procéder AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AIRE D'ABATAGE ET DE CONSTRUCTION D'UN DECANTEUR.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux, sans être exhaustive, comprend les opérations ci-après :

- L'installation de chantier ;
- Les démolitions et déposes soignées ;
- Les travaux de maçonneries et béton armé ;
- La fourniture et pose de faux plafond en lambris ;
- La fourniture et pose de carrelage (murs et sols) ;
- La fourniture et pose de climatiseurs ;
- La révision et protection complète du réseau Jauge minimum 80 – 100 litres ;
- La révision complète du réseau d'alimentation en eau ;
- La révision du réseau d'évacuation en eau y compris les regards, la fosse septique et le puisard ;
- Les reprises soignées de peinture ;
- Les aménagements extérieur

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel Toutes Taxes Comprises de l'opération à l'issue des études préalables est de : 6 000 000 (SIX MILLIONS) F CFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'achèvement des travaux est fixé à quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date de la notification de l'ordre de service.

5. Allotissement

Les travaux, objet de la présente Demande de Cotation (DC) sont repartis en un lot unique ci-après indiqué.

ALLOTISSEMENT.	LIBELLE	LOCALISATION
Unique	TRAVAUX DE REFECTION D'UN AIR D'ABATTAGE DE PORCS ET DE CONSTRUCTION D'UN DECANTEUR	PK 24, Douala

6. Acquisition du dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré et consulté : Au Siège de CAB SARLsis à AKWA boulevard de la liberté immeuble Esico. Contact : 695 199 935/699 481 563

Le dossier peut être obtenu à l'adresse ci-dessus dès publication du présent avis.

7. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont, un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, devra parvenir au siège de CAB SARL à l'adresse indiquée au point 6, au plus tard le 05 février 2021 à 13 heures local et porter la mention :

**« DEMANDE DE COTATIONS N°03/DC/CAB SARL/CIPM/2021,
SOUSSIONNER POUR LES TRAVAUX DE REFECTION D'UNE AIRE
D'ABATTAGE, ET DE CONSTRUCTION D'UN DECANTEUR**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son dossier, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances d'un montant cent mille (100 000) Francs CFA. Cette caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

9. Ouverture des plis

L'ouverture de tous les plis (pièces administratives, offres techniques et offres financières), se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le 05 février 2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès CAB SARL et au siège de CAB SARL immeuble Esico Douala/Cameroun, en présence des soumissionnaires ou de leur Représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. Critères d'évaluation

es exigences en matière de qualification des prestataires sont les suivantes :

Les critères de qualifications sont les suivantes :

Critères de qualification

Critères éliminatoires

Les soumissionnaires doivent remplir les critères éliminatoires suivants:

- Absence ou non-conformité dans les 48 h d'une pièce du dossier administratif.
- Absence de la caution de soumission.
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration.
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois dernières années.
- Offre financière incomplète notamment l'absence d'un prix unitaire quantifié.
- Non satisfaction de 4/5 des critères essentiels

Critères essentiels

Les critères essentiels porteront sur:

- **la surface financière d'au moins 50 % de la soumission :**
Disposer d'une surface financière à hauteur d'au moins 50% de la soumission délivrée par une banque de premier ordre agréé par le MINFI.
- **la méthodologie d'exécution des travaux:**
Présenter une méthodologie d'exécution des travaux faisant ressortir le planning et délais y compris les dispositions HSE et l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire.
- **le personnel ;**
Un chef chantier: Technicien Supérieur du Génie Civil, ou Génie Rural Bac+2 minimum, ayant au moins trois (03) ans d'expérience minimum comme chef chantier de travaux de nature et de volume équivalents ; avoir réalisé au moins deux (02) projets de construction ou réhabilitation/rénovation de bâtiments durant les cinq (05) dernières années (2016-2020).
Joindre le CV daté et signé, la copie certifiée du diplôme ; une attestation de présentation de l'original du diplôme, une attestation de disponibilité signée du candidat.
- **le matériel**
Les moyens matériels essentiels de l'Entreprise : Justifier par les éléments certifiés conforme et dûment signés (factures, contrats de location légalisés, etc.) compatibles avec la nature des travaux et les équipements suivants : petit matériel de chantier : brouettes, pelles bêches, pelles rondes, râteliers, pioches, truelles, taloches, arrache-clous, serre-joints, plomberie, menuiserie ; équipements de protection et sécurité du personnel (tenue de travail ou gilets, casques, bottes ou chaussures de sécurité, cache-nez, gants, etc.).

▪ **Expériences :**

Justifier dans les cinq (05) dernières années (2016-2020) la réalisation d'au moins un (01) marché de même type et d'envergure similaire (joindre lère et dernière page des contrats et PV de réceptions certifiées).

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel aux critères éliminatoire à l'issue de l'évaluation technique seront prises en compte dans l'évaluation financière.

2. Visite de site : Une visite de site du projet (bien que pas éliminatoire), pour les candidats est un préalable pour la maîtrise des contraintes du site. Aussi les entreprises doivent prendre des dispositions pour effectuer la visite de site, notamment en saisissant le siège de CAB SARL. Cette visite de site sera signée sur l'honneur par le soumissionnaire.

11. Attribution

Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

12. Durée de validité des offres

Les offres resteront valables pendant 90 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à Au Siège de CAB SARL sis à AKWA boulevard de la liberté immeuble Esico. Contact : 699 481 563/695 199 935

N.B. : Pour les actes de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : +237 673 20 57

DOUALA le 20 Janvier 2021
Le PRÉSIDENT
KAMGNO Alice

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE BONALÉA: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 004/AONO/C-
BONALEA/CIPM/2021 DU 15
JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DES CASES
COMMUNAUTAIRES DE BONALEA,
BONABERI SOUZA ET PENDA MBOKO
ET L'ECOLE MATERNELLE DE
MBONJO 2 EN QUATRE (04) LOTS,**

DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) et du Budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2021, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction des cases communautaires de Bonaléa, Bonabéri Souza et Penda Mboko et l'école maternelle de Mbonjo 2, dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent notamment :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassement ' Fondations ;
- Maçonnerie ' Elévation ;
- Enduits, chapes et revêtements scellés ;
- Charpente ' Couverture – Plafonds ;
- Menuiserie bois, métallique et vitrerie ;
- Electricité ;
- Peintures ;
- Plomberie sanitaire ;
- V.R.D.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de chacune des opérations en francs CFA est de :

PROJET	MONTANT
--------	---------

Case communautaire de Bonaléa	30 000 000
Case communautaire de Bonabéri Souza	30 000 000
Case communautaire de Penda Mboko	30 000 000
Ecole maternelle de Mbonjo 2	25 000 000

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

5. Allotissement

Les travaux font l'objet de quatre (04) lots :

PROJET	LOTS	FINANCEMENT
Case communautaire de Bonaléa	1	BIP
Case communautaire de Bonabéri Souza	2	BIP
Case communautaire de Penda Mboko	3	BIP
Ecole maternelle de Mbonjo 2	4	BUDGET COMMUNAL

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises. Un Soumissionnaire ne gagnera plus de deux (02) lots que s'il a la capacité financière avérée et s'il dispose des ressources humaines. Toutefois, les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront pas prendre

part à la consultation.

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par la BIP et le budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 (Cinquante mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Bonaléa.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa (Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza), B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55, au plus tard le 08 Février 2021 à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° /AONO/C-BONALEA/CIPM/2021

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CASES COMMUNAUTAIRES DE BONALEA BONABERI SOUZA ET PENDA MBOKO ET L'ECOLE MATERNELLE DE MBONJO 2 EN (04) LOTS, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant inscrit dans le tableau ci-dessous pour chaque lot, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

PROJET	MONTANT
Case communautaire de Bonalea	600 000
Case communautaire de Bonabéri Souza	600 000
Case communautaire de Penda Mboko	600 000
Ecole maternelle de Mbonjo 2	500 000

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ') conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 08 Février 2021 à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de

Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la Recette Municipale de Souza.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires :

Il s'agit de :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 75% à l'évaluation (12 OUI sur 16) ;
- Le non-respect de 2 (deux) critères essentiels sur les 4 (quatre) ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;
- La non-conformité du modèle de la soumission ;
- L'absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon d'un chantier au cours des deux (02) dernières années.

Critères essentiels :

Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- La situation financière ;
- L'expérience ;
- Le personnel d'encadrement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements

essentiels.

Chacun de ces critères est validé après satisfaction de :

- 50% des conditions au moins, pour les critères à deux (02) sous-critères ;
- 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;
- 75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères.
- L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le
- Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 /696 48 69 09 /699 05 39 55.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

BONALEA le 15 Janvier 2021

Le MAIRE
MPOCKO Ernest

[Télécharger le DAO](#)